

Union  
syndicale  
**Solidaires**

**TRAVAIL  
AFFAIRES  
SOCIALES**

**Sud**

**tout va mieux**

12, bd de Bonne Nouvelle 75010 PARIS  
tel : 01 44 79 31 65, 69 Fax : 01 44 79 31 72  
site Internet : [www.sud-travail-affaires-sociales.org](http://www.sud-travail-affaires-sociales.org)  
site intranet: [www.intracom.travail.gouv.fr](http://www.intracom.travail.gouv.fr)  
[syndicat.sud1@sud.travail.gouv.fr](mailto:syndicat.sud1@sud.travail.gouv.fr)

Juin 2011

N° 56

## INT 1 – SUD TRAVAIL 0

Mars noir : le 29, à Lyon, le tribunal correctionnel a condamné SUD TRAVAIL pour un tract pamphlétaire publié dans le TVM 50. Pour mémoire, l'INT s'est senti chatouillé par 3 propos du texte : « *L'INT est un furoncle hideux* », « *L'INT pourrissante* », « *L'INT est le cercueil de l'intelligence et de la motivation des agents* »<sup>1</sup>. Le tribunal quant à lui n'a retenu à notre encontre que les deux premières assertions. Pierre Joanny, secrétaire national du syndicat, a ainsi été condamné à 1000€ d'amende avec sursis, à verser 1€ à l'INT à titre de dommages et intérêts et 1500€ pour frais d'avocat : autant dire que cette somme est loin d'être anodine pour notre vaillant secrétaire qui avait assumé un texte qu'il n'avait pas écrit.

Après un premier uppercut nous ayant mis K-O, nous avons décidé de faire appel de ce jugement : nous nous préparons donc au second round. En attendant, nous ne pouvons pour le moment que serrer les dents. Pendant ce temps de récupération, nous nous remémorons avec amertume les déclarations du DAGEMO, fidèle centurion de l'INT assimilant à de multiples reprises cet article à une « *certaine presse des années 30* ». Presse fasciste,

<sup>1</sup> Bizarrement, l'INT ne s'était pas senti offensé lorsque nous avions dans le même texte dénoncé la rétrogradation d'une IET handicapée. Mais peut-être valait-il mieux passer sous silence l'injustice dont a été victime un agent handicapé.

rien que ça, la DAGEMO n'avait alors pas peur des mots, des siens en tout cas. Heureusement pour elle, nous préférons au terrain des tribunaux, celui de la rue et sourds à ces viles attaques, nous n'avions alors pas déposé plainte. Nous avons également une pensée pour ces organisations syndicales qui, tenant le même discours que l'INT, ont feint de croire que nos critiques envers l'institut visaient ses agents. Seigneur, protège-moi de mes amis, mes ennemis, je m'en charge.



Observez l'œil déterminé de l'INT se préparant à combattre la liberté d'expression syndicale

Mais, rendons à César ce qui est à César : l'INT peut ainsi être fière de la droite qu'elle nous a infligée. Il

fallait voir le jour de l'audience, son directeur, André Cano professer ses prêches de bonne morale chrétienne en indiquant que nous avions « *franchi la ligne jaune* ». Scène surréaliste : un ancien inspecteur du travail donnant ses leçons de patron sur ce qu'un syndicat peut ou ne peut pas écrire.

On peut de plus imaginer sans mal la DGT se lécher les babines à l'idée d'avoir phagocyté notre liberté d'expression syndicale. Qu'est-on en train de rêver quai de Javel : que la muselière à la bouche, nous arrêtions d'être acerbes avec ceux qui ont retourné leur veste? que nous soyons compréhensifs avec l'incompétence de notre hiérarchie? ravis de la politique de destruction de service public mise en place dans notre ministère. Plus question d'être

ironiques, railleurs, et vindicatifs : ils nous fantasment serviles, bénis oui-oui, et fatalistes.

Mais le ministère ne se donne malheureusement pas les moyens de concrétiser ses rêves. Arrogant, il ne peut s'empêcher de nous narguer. En effet, comment rester stoïque et impassible devant un ministre brassant du vent durant son opération de communication (p. 3) ou encore une circulaire réaffirmant que les DIRECCTE sont au service des entreprises (p. 6)? Face à ces provocations, nous n'avons qu'une seule solution : celle de continuer à lutter. Car à nos peu vertueuses oreilles parvenaient ce vieux slogan scandé en mai 68 : céder un peu, c'est capituler beaucoup.

#### Que va faire l'INT de son euro symbolique?

L'INT va donc bénéficier d'un euro versé à titre de dommages et intérêts par notre secrétaire national. Mais que va-t-il faire de tout cet argent? Avare de l'utilisation des deniers publics (en témoigne l'état de déliquescence avancée des locaux de notre bien aimé centre de formation) voici quelques suggestions que nous proposons humblement à André Cano :

- Acheter un ticket de bus pour Lyon afin de permettre un IET de retrouver la civilisation
- Aller au distributeur de boisson pour prendre une collation bien méritée après les conseils d'administration
- Acheter un cadre pour exposer le jugement condamnant SUD TRAVAIL et le mettre au-dessus de sa cheminée
- Acheter une bombe insecticide pour aider les IET dans leur lutte sans fin contre la nature hostile de Marcy-l'Etoile
- Acheter une bouilloire en plastique dans le cadre de la remise aux normes la cantine de l'INT
- Le faire fructifier sur un compte en suisse en vue de l'achat d'une rolex
- Le donner à un sans-abri pour gagner sa place au paradis



CARNET

#### Ils ont retourné leur veste en 2011 (et bien avant)

##### Philippe Portmann

*Le secrétaire général de l'UT 75 a rejoint en début d'année la DGT et plus précisément la Délégation Générale au Pilotage des DIRECCTE. Que de chemin parcouru pour l'ancien permanent de la CGT qui est désormais Directeur du Travail et qui s'est appliqué pendant son passage à Paris à « préparer » un déménagement augmentant sensiblement le temps de trajet d'une grande majorité des agents concernés. Pas fou, ce dernier est parti à temps avant l'installation dans les nouveaux locaux : encore un qui n'a écouté que son courage !*

# THE « XAV' EMPLOI TOUR » 2011

## LE MINISTRE DU TRAVAIL LANCÉ SUR LES ROUTES DE FRANCE À LA RECHERCHE DE L'EMPLOI PERDU

*Albertville, Mantes, Le Havre, Mulhouse, Istres, Lunéville,... il court, il court le Xavier !*

Aussitôt le coup d'envoi de la mobilisation pour l'emploi donné le 10 février dernier par Sarko lors de son show TV « Paroles de Français » (mieux vaut tard que jamais...), le ministre du Travail est parti battre la campagne, et s'est retrouvé embarqué dans un tour des sous-préfectures à devoir débusquer du taf pour les jeunes et les chômeurs de longue durée. Pour l'occasion, ont été ressuscitées les réunions du Service public de l'emploi local (SPEL) qui plaçaient à leur époque et placent de nouveau sous l'égide des sous-préfets la coordination des acteurs travaillant sur le champ du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Visiblement, à l'approche des élections présidentielles et législatives, nos gouvernants redécouvrent les vertus de la proximité. La macroéconomie, la globalisation, le pilotage centralisé et régionalisé, tout ceci est loin et oublié. Tellement loin que l'instruction DGEFP 2011-09 du 3 mars 2011, relative à la mobilisation pour l'emploi au niveau infra-départemental, ne mentionne pas une seule fois les Régions alors qu'elles ont reçu une compétence d'attribution en matière « d'apprentissage et de formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle ». Reste juste à espérer que les Régions n'en prennent pas ombrage et ne bloquent pas la mécanique, ou à défaut que les chômeurs soient déjà tous suffisamment qualifiés pour accéder aux emplois que Xavier Bertrand leur aura trouvés...



Ceci étant, peu importe en haut-lieu le sort réservé aux demandeurs d'emploi de la France d'en bas, sauf peut-être ceux de catégorie A qui font les statistiques du chômage mais à qui il suffira finalement de trouver quelques heures de labeur pour qu'ils en sortent. Pour le ministre, l'essentiel est ailleurs. La consigne (qui doit valoir pour tous les membres du gouvernement) est de montrer qu'il occupe le terrain (même s'il y passe le plus clair de son temps à tripoter son iPhone), qu'il est au contact et à l'écoute des gens, au plus près de leurs soucis quotidiens. Et les jours où la bande de communicants qui l'accompagne dans ses déplacements sent que le message de rapprochement avec les vrais gens n'a pas assez accroché, il paie de sa personne, comme lors de son périple havrais où il s'est arrêté manger au McDo du coin avant de remonter sur Paris ! Encore quelques mois à ce rythme de l'opération « plus près de toi mon peuple »,

et on aura bientôt droit à une dégustation au réchaud d'une boîte de cassoulet en bord de route départementale !!!

Quoi qu'il en soit, si le président et le gouvernement actuels avaient sincèrement voulu continuer à traiter au niveau local les problèmes d'emploi et de formation professionnelle, ils n'auraient jamais mis en œuvre la RÉATE qui n'a fait qu'éloigner les services publics concernés de ses usagers, ni la RGPP qui ne cesse d'externaliser les services Emploi et prive l'État de ses leviers directs d'action sur le chômage et la précarité !

Nous sommes donc bien dans la mise en scène. Le « Xav' Emploi Tour » connaît les mêmes travers que la majorité sinon la totalité des politiques mises en œuvre sous Sarkozy : le faire savoir l'emporte, y compris sur le savoir-faire ! Et il ne faut pas compter sur le ministre du Travail pour inverser la tendance : comme un Wauquiez qui ne sait pas combien de pays compte l'espace Schengen, un Frédéric Mitterand qui ne pipe pas mot sur le sigle Hadopi ou un Darcos qui ne connaît ni la règle de trois ni le futur antérieur, l'ex-agent d'assurances Bertrand n'assure pas une cacahuète sur son supposé domaine de compétence ! À propos des « métiers en tension » par exemple (les métiers confrontés en permanence à des difficultés de recrutement), il croit (ou veut faire croire, accordons-lui le bénéfice de l'intelligence) qu'il suffit de rapprocher les fichiers d'offre et de demande d'emploi pour franchir l'obstacle. Idem pour résorber le chômage, un croisement de fichiers et hop, on en parle plus. Inutile de dire que d'autres y avaient pensé avant lui et que si la méthode avait fait preuve d'une quelconque efficacité, cela ferait très longtemps que la France connaîtrait le plein emploi !



À vouloir faire trop simple, on tombe dans le simplisme, mais c'est tellement plus commode d'insinuer que, si chômage il y a, c'est à cause de ces fainéants de chômeurs qui ne prennent pas les boulots qu'on leur propose, plutôt que d'expliquer que les freins à l'emploi ce sont surtout des problèmes complexes de mobilité, d'inadéquation des formations, ou encore de discrimination (sexe, âge, origine ethnique, milieu social d'origine, zone géographique d'habitation). En plus, le simplisme, qui se nourrit de paroles, ne coûte pas cher, alors qu'une vraie politique de l'emploi...

# ECHOS DES REGIONS

## Jours de colère en Seine et Marne

*Quand la Rgpp frappe, les agents rendent coups pour coups*

De mémoire de Seine et marnais, on avait jamais vu ça. Depuis un an, la RGPP et ses chiens de garde écrasent de leur talons de fer le service public, comme partout, on supprime des postes en catimini, des services de l'emploi démenagent, sont supprimés, leurs missions retirées, transférées à la préfecture, à pôle emploi, à l'agence tartampion... Depuis longtemps, les attaques contre l'indépendance de l'inspection créaient un climat de défiance de plus en plus tendu : affaire Marteaux, « report » des contrôles à La poste, recommandations OIT piétinées au nom de la xénophobie d'Etat... . Alors quand en plus, non contente de nous traiter comme des pions, la hiérarchie vient nous empêcher de travailler, par le non remboursement des frais de transport, ou en demandant l'application de cette véritable machine de guerre et de souffrance au travail qu'est la circulaire du 13 décembre 2010 dite « ligne hiérarchique », les agents ont décidé de riposter :

Lors d'une réunion du pôle travail, ils ont décidé spontanément de quitter la salle, et se sont réunis en décidant de refuser tous les rouages du néomanagement au ministère : refus de saisir et de mettre en œuvre la politique du chiffre et des plans d'action, refus de participer aux entretiens d'évaluation et à toute réunion concernant les objectifs. Une réunion de direction est envahie, et nous décidons de nous rendre à Paris, avec les collègues des autres départements, pour aller jeter à la gueule de Combexelle sa circulaire, ses objectifs, et toute la souffrance et le dégoût du

travail qu'il génère, lui, son ministre, et ses sbires zélés.

Alerté, il part courageusement se cacher dans sa tour sécurisée du 15<sup>ème</sup> ; la même tour où notre collègue et camarade Luc Béal-Rainaldi se jette et se donne la mort quelques jours plus tard, ce qui suspend temporairement la mobilisation, tout en renforçant la colère dans tous les départements de France face à ces réformes.

Aujourd'hui, nous sommes plus que jamais mobilisés, les AG grossissent et nous avons mené des actions contre la direction régionale au sujet de nos frais de déplacement, et contre la direction



locale pour les interpellier sur leur volonté de continuer à mettre en œuvre ces méthodes de restructuration et d'harcèlement managérial. Les collègues sont en attente d'action et que le mouvement de résistance s'étende. Nous comptons bien saluer la mémoire de notre collègue syndicaliste en portant la contestation du

pouvoir en son centre, au pied de la tour parisienne qui concocte toutes ces régressions, et poser la question : quelle crédibilité accorder à un gouvernement qui prétend prévenir la souffrance au travail dans le privé, alors qu'il écrase de la même façon les travailleurs du service public jusqu'à les pousser au suicide ? En s'attaquant à la souffrance au travail, ne s'attaque-t-on pas aux nouvelles méthodes du capitalisme pour exploiter au mieux les forçats que nous sommes, et ainsi augmenter la productivité, au détriment d'un nombre de chômeurs et de précaires toujours plus grand ?

## LA DIRECCTE à la recherche des « pépites »

La circulaire adressée le 28 janvier 2011 aux préfets par la ministre Lagarde et le sous-ministre Lefebvre, portant sur « *la mise en place de référents régionaux pour les entreprises de taille intermédiaire ( ETI<sup>1</sup>) et les PME à potentiel de croissance* »<sup>2</sup> appelées « pépites » (sic) aurait pu passer inaperçue au sein de nos services, tant elle est éloignée de nos préoccupations quotidiennes et celles des travailleurs.

Partant du postulat que l'accroissement des ETI et de l'augmentation de la taille des PME sont un enjeu pour l'économie française mais que hélas, mille fois hélas, ces entreprises doivent faire face à de nombreux obstacles et autres tracasseries administratives qui entravent leur compétitivité, cette circulaire reprend la suggestion d'un sénateur – chargé de rédiger un rapport en la matière – et l'affirme : l'administration doit être « *proactive* » (re-sic) dans l'écoute et l'accompagnement de ces entreprises « *fer de lance de notre économie* ».

Ça tombe bien, avec la création des DIRECCTE, administrations dont la raison d'être est d'être justement au service des entreprises, le gouvernement dispose d'un outil pour mettre en place ce dispositif d'aide et d'accompagnement.

Il s'agit donc de désigner dans chaque DIRECCTE un ou plusieurs référents ( des « cadres » spécialement formés pour cette action d'envergure) chargés de contacter et de maintenir un lien personnalisé avec les entreprises repérées comme correspondant aux critères de « pépites », et de leur offrir « *une palette de services à titre gracieux qui incite les responsables rencontrés à se confier plus intimement sur leurs préoccupations* ». Diantre ! S'agit-il pour ces référents de se convertir à la psychanalyse et d'organiser des séances divan ?

Rien de cela, rassurons-nous. Il s'agit d'apporter des informations relatives aux dispositifs d'aide à la recherche et à l'innovation, d'appuyer et guider le chef d'entreprise dans ses démarches, faciliter l'accès aux réseaux d'acteurs locaux de l'innovation (...), et de jouer un rôle de médiateur en cas de difficultés avec l'environnement administratif ou financier de l'entreprise ou de facilitateur vis-à-vis des démarches administratives utiles à la réalisation de projets. Le document précise que le référent pourra compter sur les ressources disponibles au sein de la DIRECCTE : tous au service des pépites !



*Dans les DIRECCTE, les patrons ne savent plus quel prochain cadeau ouvrir*

Pour assurer efficacement la mission des référents, les technocrates de Bercy ont imaginé des outils d'accompagnement : un guide d'entretien avec un chef d'entreprise (en gros, apprendre par cœur les

<sup>1</sup> Selon la circulaire, la catégorie des entreprises de taille intermédiaire est constituée des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des PME et qui d'une part occupent moins de 5000 personnes et d'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2000 millions d'euros

<sup>2</sup> Selon la même circulaire, la catégorie des PME est constituée des entreprises qui d'une part occupent moins de 250 personnes et d'autre part ont un chiffre d'affaire annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros



éléments de langage à recracher lors des entretiens), des « *fiches réflexes* » (être incollable sur les dispositifs de soutien aux entreprises), une plaquette A4 destinée à être remise au patron lors de l'entretien. Enfin, les référents bénéficieront d'une formation axée sur 3 volets : acquisition d'un savoir être, acquisition d'un savoir par une formation « *à une vision multiaxiale de l'entreprise* » (comprenez devenir expert sur l'ensemble des problématiques rencontrées par les entreprises et notamment les relations syndicales !), l'acquisition d'un savoir faire par une formation à la communication (savoir se prosterner devant un patron).

Il est prévu que ce gros exercice de lèche des patrons mobilise 50 ETPT au niveau national. A l'heure où des centaines de postes sont supprimés, la priorité accordée à cette mission très politique n'est bien entendu pas anodine. Surtout lorsque un RUT demande à l'inspection du travail elle-même d'apporter son aide à cette action en donnant les noms des contacts (dirigeants) que les agents de contrôle peuvent détenir dans le cadre de leurs missions. Mais au fait, les contrôles réalisés par l'inspection du travail ne constitueraient-ils pas eux-mêmes une entrave à la compétitivité pouvant faire l'objet d'une récrimination auprès du référent, lequel devra adopter l'attitude la plus « à l'écoute » qui soit conformément à sa mission ?

C'est là que la DIRECCTE prend tout son sens : être un outil au service des entreprises, libérer les contraintes qui pèsent sur elles. Quant à l'inspection du travail, l'orientation de son activité n'est conçue que pour assurer cet objectif : assurer une concurrence libre et non faussée des entreprises, au mépris des préoccupations des travailleurs et des chômeurs.

---

### **Un seigneur dans son fief** **(Genèse d'une circulaire DGT sur la ligne hiérarchique)**

*Il était une fois un haut, très haut fonctionnaire qui s'ennuyait dans sa grande tour d'ivoire et ne savait que faire de son temps. Pressentant que son inactivité pourrait lui valoir l'ire du haut, très haut, très très haut fonctionnaire qui régnait encore plus haut que lui, il s'attela à vouloir « réformer », « moderniser », bref à foutre son bordel dans son modeste royaume.*

*Craignant que ses serfs puants en aient assez de ses gesticulations nuisibles, il dépêcha un sbire chargé de lui assurer de la docilité de ce peuple de l'abîme.*

*« Vous qui les avez fréquenté à l'INTEFP, concoctez moi une missive qu'ils puissent comprendre sans réfléchir, simple et directe... ». Flatté d'avoir été choisi, ce conseiller s'attela de tout son cœur à la rédaction de cette œuvre et y intégra les éléments les plus récents qu'il connaissait en matière de management et de communication, à savoir le code de procédure militaire de 1892.*

*Le sbire concocta son instruction qu'il rendit servilement à son maître. Ce dernier donna son quitus et la missive fut ainsi transmise « manu-militari » jusqu'aux confins des terres du royaume.*

*Lorsqu'éclatèrent quelques jacqueries à l'occasion de sa visite du Royaume, Jean-Denis Combrexelle en fut fort contrit : il découvrit ainsi la colère de ses subordonnés, ces obscurs et ces sans-grades, qu'il n'avait jamais vus... car précisément ils étaient obscurs et sans-grades.*

C'est par une mise au pas de ses agents que Jean-Denis Combrexelle leur a manifesté son intérêt. Qui aime bien, châtie bien, mettons au pas Jean-Denis Combrexelle lors de ses tournées en Province !

*Lors des obsèques de Luc Béal-Raynaldi, nous avons lu le message suivant :*

Chers camarades,

Nous sommes atterrés par le suicide de Luc et nos pensées vont tout d'abord vers Tassadit et ses enfants.

Luc a vécu pleinement et fidèlement ses engagements : il était de tous les combats, pour construire, dénoncer, s'indigner. Il avait un sens aigu des injustices, et particulièrement celles commises contre les plus faibles : un des combats qui lui tenait le plus à cœur a été la défense des parias du monde du travail que sont les salariés sans-papiers, qu'il s'agisse de dénoncer la chasse aux travailleurs étrangers ou les dérives de l'inspection du travail dans ce domaine.

Alors même si nous n'étions pas toujours d'accord, nous combattons ensemble les mêmes adversaires et, le plus souvent, pour les mêmes causes.

Nous en conserverons le souvenir.

Sa mort provoque choc et émotion chez nous tous parce qu'au-delà de la violence du geste il y a la colère de Luc et notre colère.

Colère parce que le broyage des individus fait son chemin.

Colère parce que le laminage des services est à l'œuvre.

Colère parce que la prétendue « émotion » d'un ministre n'est rien au regard de la souffrance quotidienne, qu'on la taise ou qu'on la crie, que notre administration génère.

Le suicide n'est pas une mode chez les salariés qu'ils soient militants syndicaux ou pas, c'est un acte de désespoir.

Compagnons de lutte de Luc, camarades de toutes les OS, collègues, il nous reste le combat pour mémoire. Ne pas l'utiliser c'est la laisser s'éteindre.

Nous qui restons, nous devons continuer et amplifier les luttes ; ce n'est que par cette voie que nous retrouverons et redonnerons de l'espoir.

Nos actes de résistance n'auront de sens que s'ils sont collectifs et mus par une seule volonté : gagner.

A tous, nous adressons notre fraternel soutien et notre totale solidarité.